



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de VARS-SUR-ROSEIX

L'an **deux mil vingt-et-un, le vingt-deux décembre**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **VAR-SUR-ROSEIX, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Christine CORCORAL**.

Étaient présents : Mme Christine CORCORAL, M. Cédric BOURDU, Mme Elisabeth FANTHOU, M. Alain FREJUS, M. André HACQUART, Mme Marie-Danielle MACHUT, Mme Laurence DELARUE CONSTANTIN, M. Franck BONNELYE.

Étaient absents excusés : Mme Jacqueline MAITRE, M. Guy TEXIER.

Étaient absents non excusés : M. Claude LACHEZE.

Procurations : Mme Jacqueline MAITRE en faveur de Mme Christine CORCORAL, M. Guy TEXIER en faveur de M. Franck BONNELYE.

Secrétaire : Mme Elisabeth FANTHOU.

Approbation du procès verbal de la séance du 22 novembre 2021

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

Décisions prises par Madame le Maire en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal (Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) depuis le 22 novembre 2021 :

MA-DEC-2021-007 du 08 décembre 2021 : décision portant avenant n°1 au contrat d'assurance SMACL ALEASSUR - Dommages aux biens

INFORMATION : Présentation de pépinière par Laëtitia Mounier (CABB)

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-032 : Travaux d'aménagement des espaces publics - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Corrèze

Madame le Maire rappelle les délibérations des réunions du conseil municipal :

* en date du 21 octobre 2020 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des espaces publics au Bureau d'Études DEJANTE pour 14900€ HT soit 17880.00€ TTC,

* en date du 09 août 2021 attribuant le marché d'aménagement des espaces publics à l'entreprise MIANE ET VINATIER pour un montant de 153995.00€ HT soit 184794.00€ TTC.

Cela correspond à un montant total de 74011.22€ HT (88813.46€ TTC) pour l'aménagement des espaces publics (travaux + maîtrise d'œuvre) et à un montant total de 94883.78€ HT (113860.53€ TTC) pour les travaux sur la Route Départementale en traverse (travaux + maîtrise d'œuvre).

Il conviendrait de solliciter une aide auprès du Conseil départemental selon le contrat de solidarité 2021-2023 comprenant ces deux opérations :

* de 25% pour l'aménagement des espaces publics soit : 18502.81€

* de 30% pour les travaux sur la Route Départementale en traverse soit : 28465.13 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* **DÉCIDE** la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics pour un montant total de 74011.22€ HT (88813.46€ TTC) (travaux + maîtrise d'œuvre),

* DÉCIDE la réalisation de travaux sur la Route Départementale en traverse pour un montant total de 94883.78€ HT (113860.53€ TTC) (travaux + maîtrise d'œuvre),

* DÉSIGNE le Bureau d'Études DEJANTE comme maître d'oeuvre,

* DÉSIGNE l'entreprise MIANE ET VINATIER pour la réalisation des opérations contractualisées,

* ARRÊTE le plan de financement suivant :

Subvention du CD19 (aménagement des espaces publics) :	18502.81€
Subvention du CD19 (Route Départementale en traverse) :	28465.13€
Subvention de la CABB (FST) :	7620.00€
Subvention de l'Etat (DETR) :	67500.00€
Fonds propres communaux :	49787.06€
COÛT TOTAL :	171875.00€ HT

soit 206250€ TTC

* SOLLICITE l'attribution de la subvention départementale selon le contrat de solidarité 2021-2023 comprenant les deux opérations suivantes :

* de 25% pour l'aménagement des espaces publics soit : 18502.81€

* de 30% pour les travaux sur la Route Départementale en traverse soit : 28465.13 €

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2021-033 : CABB : mise à disposition de prestations de services dans la compétence assainissement - année 2021

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la convention de mise à disposition des prestations de services pour la compétence assainissement établie entre la commune et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, il conviendrait d'établir un titre de recettes pour le paiement des prestations réalisées par la commune pendant l'année 2021.

Les prestations sont les suivantes :

* entretien des postes de relevage :	400.00 €
* entretien de la station d'épuration :	1312.00 €
* interventions diverses :	0.00 €
Total :	1712.00 €
Majoration de 10% (frais généraux)	171.20 €
Actualisation 1.1254 :	236.15 €
TOTAL :	2119.35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* DÉCIDE d'émettre un titre de recettes de 2119.35 € auprès de la CABB pour la mise à disposition de prestations de services dans la compétence assainissement pour l'année 2021.

10 VOTANTS
10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Fait à Vars-sur-Roseix, le 23 décembre 2021
Le Maire, Christine CORCORAL

Affiché à la porte de la Mairie le 23 décembre 2021

